

AFFAIRE N°20. - Acquisition d'un terrain de 5 hectares, sis à MONTGAILLARD et appartenant à M. William CLAIN.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage la construction d'un C.E.S. à MONTGAILLARD.

M. William CLAIN qui possède un terrain de 5 hectares dans cette localité nous a proposé la vente de son immeuble pour le prix de 50 000 000 de Frs CFA, manifestement exorbitant si l'on se réfère aux prix des terrains pratiqués dans ce secteur.

Après bien des pourparlers et compte tenu de l'intérêt que présente l'acquisition du terrain de M. CLAIN, qui jouxte un immeuble communal, permettant des réalisations futures, j'ai proposé, en définitive, à M. CLAIN, qui a accepté, la somme de 20 800 000 Frs CFA, soit une augmentation d'environ 19 % par rapport à l'évaluation effectuée par le Service des Domaines. Dans cette somme est comprise l'indemnité de 740 000 Frs CFA à allouer au colon de M. CLAIN.

La dépense correspondante pourrait être prélevée sur l'emprunt que la Commune a sollicité de la C.A.E.C.L. pour l'achat de terrains.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Saint-Louis, le 11 Oct. 1970  
Paul le Pifet  
Le Secrétaire Général  
signé: Ch. Kesseler  
Bon copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
Ch. Veyrean